

Informations générales et associatives

Deux nouvelles associations sur notre commune

UNITERRE : Présidente : Maëva Duffan

Une quinzaine de jeunes des villages limitrophes a décidé de se regrouper pour créer l'association **UNITERRE**. Leurs objectifs sont de faire bouger Feigères sur le rythme du reggae afin de récolter de l'argent pour des associations humanitaires, mais pas seulement... Cette association vous fera savoir en temps et en heure tous ces projets !

Contact : uniterressos@gmail.com

A-CORPS : Président : Benjamin Vidal

Association dont l'objet est la pratique du sport à tous âges et pour tous niveaux, encadrée par un professionnel afin de lutter contre la sédentarité et l'isolement.

Contact : acorps@outlook.fr

Tennis Club de Feigères

Samedi 14 juin, dès 9 heures, rencontres amicales 2014. Ouvert à TOUS !

Adhérents ou non, classés ou pas, parents et enfants, venez nous rejoindre pour échanger quelques balles, rencontrer de nouveaux partenaires et partager un bon moment sur les courts de Feigères ! (Raquettes à disposition si besoin).

Un barbecue est organisé à midi - inscription sur place le jour même avant 11h. **L'apéritif est offert.**

Nous vous attendons nombreux.

Les 2^{èmes} rencontres amicales auront lieu

le samedi 6 septembre 2014

Inscriptions pour la saison 2014

Pour ceux qui souhaitent encore s'inscrire pour la saison, contactez Daniel Garrigues au 04.50.49.27.09 pour fixer un rendez-vous au chalet du tennis ou, mieux, rejoignez-nous (avec votre chéquier) le jour des rencontres amicales, ce 14 juin.

Informations : tennis.feigeres74@gmail.com

Comité des fêtes

Chaque année la Fête de Feigères connaît un réel succès ; que le thème soit sportif ou musical les feigérois sont au rendez-vous.

Cette année, le Comité met en place un partenariat avec Familles Rurales et la toute jeune association UNITERRE.

Rendez-vous est donné :

le SAMEDI 5 JUILLET 2014.

La formule sera à définir. Cependant, sont maintenus : la petite restauration le midi, les jeux inter-hameaux, le tournoi de foot et diverses animations tout au long de la journée.

Au menu du soir : musique, repas et feux d'artifice.

Pour la création d'une micro crèche sur la commune, recherche maison ou appartement, à la vente ou à la location, de 100 m² minimum, avec des pièces non borges, de plain pied ayant accès sur l'extérieur. Merci de prendre contact avec la mairie si vous avez des informations ou un bien à proposer.

Le Cirque éphémère vous propose un stage cirque pour les enfants dès 6 ans

Au programme : jonglage, boules, rola-bola, fil, trapèze, acrobatie, monocycle, échasse, etc.

Date : du 21 avril au 9 mai 2014 du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h. Un pique-nique peut être apporté pour les stagiaires désireux de rester sur place durant la pause de midi.

A l'issue du stage, un spectacle sera présenté par les stagiaires.

Renseignements et réservations : Tél : 06 80 25 82 63, courriel à adresser à sols.massard@sf.fr, site : www.cirque-ephemere.com

Ruche Été 2014

Le site de Feigères accueillera vos enfants de 4 à 11 ans, du lundi 7 juillet au vendredi 1^{er} août.

Les inscriptions auront lieu sur le site de Feigères (Salle Carrefour Jeunes) les jours suivants :

- ◇ Samedi 17 mai 2014 de 11h à 12h30
- ◇ Mercredi 21 mai 2014 de 17h à 18h
- ◇ Samedi 24 mai 2014 de 11h à 12h30

Les tarifs sont disponibles sur le site de Familles Rurales à l'adresse suivante :

<http://famillesruralesfeigeres74.blogspot.fr>

Les jardins familiaux

L'hiver s'en est allé, le printemps arrive et les beaux jours sont de retour. Il est temps pour nos amis jardiniers et amis jardiniers de commencer à désherber, nettoyer et biner avant le passage de la motobineuse.

Bonnes récoltes à vous tous et très bel été.

Rappel :

Quelques parcelles sont encore disponibles.

L'accès des jardins est interdit aux personnes étrangères à l'association.

Contacts : Philippe Rey, 06 29 57 19 28, Nadia Solier, 06 87 27 52 06



Que se passe-t-il à

Feigères ?

Résultats des élections municipales du 23 mars 2014

Inscrits : 1 021 - **Voitants** : 728 - **Participation** : 71,30 %

Exprimés : 692 - **Blancs, Nuls** : 3 %

Pour la première fois, le bureau de vote était partagé en deux bureaux

Résultats par bureaux

Bureaux	FEIGERES Nord - N° 1	FEIGERES Sud - N° 2
Inscrits	580	441
Voitants	387	341
Participation	66,72 %	77,32 %
Exprimés	367	325
Liste Guy Roguet	190 voix	162 voix
Liste Pierre Curtenaz	177 voix	163 voix
	Bureau centralisateur	
	Liste Guy Roguet	Liste Pierre Curtenaz
Voix	352	340
Soit	50,87 %	49,13 %
Sièges	15	4

Le nouveau Conseil municipal élu pour 6 ans se compose des conseillers suivants :

Guy Roguet, Béatriz, Mayoraz, Laurent Vanderschaege, Myriam Grats, Cédric Cognioul, Anna Zanzottera, Michel Sallin, Isabelle Freydoz, Eric Collomb, Christelle Sage, Christian Defago, Marie-Laure Serre, Mihajlo Andric, Angela Simondetto, Olivier Rambosson, Pierre Curtenaz, Marie-Pierre Béné, Jean-Claude Rey, Annick Dupraz.

Les **conseillers communautaires** titulaires sont : Guy Roguet, Béatriz Mayoraz, le suppléant est Michel Sallin.

Avril
2014
N° 3

Mairie
de
FEIGERES

152, chemin
des Poses
du Bois
BP 30612

74166 Feigères
Cedex

Tél :
04 50 49 24 60

Fax :
04 50 49 13 10

Horaires
d'ouverture

Lundi et jeudi
8h15 à 12h

Mardi
17h à 19h

Mercredi
10h à 12h

Vendredi
15h à 17h

Conseil municipal - Séance du 15 avril 2014

Monsieur le Maire remercie les personnes présentes à la séance.

Approbation des comptes administratifs et de gestion 2013 pour le Budget Principal et pour le budget annexe Locaux commerciaux

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les comptes administratifs des budgets principal et locaux commerciaux pour l'exercice 2013 et déclare que les comptes de gestion pour ces mêmes budgets, dressés pour l'exercice 2013 par le Receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

Affectation des résultats 2013 du Budget Principal

Le Conseil municipal constate que le compte administratif et le compte de gestion présente ces mêmes résultats :

- un excédent de fonctionnement de : 530 778.97 €
- un excédent d'investissement de : 242 316.22 €.

Comme seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de délibération d'affectation du résultat le Conseil municipal décide à l'unanimité de virer 400 000 € en section d'investissement et de conserver 130 778.97 € en section de fonctionnement.

Affectation des résultats 2013 du Budget annexe Locaux commerciaux

Le Conseil municipal a constaté que le compte administratif et le compte de gestion présente ces mêmes résultats :

- un excédent de fonctionnement de : 1 147.50 €
- un excédent d'investissement de : 83 735.94 €

Comme seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de délibération d'affectation du résultat Conseil municipal décide à l'unanimité de conserver 1 147.50 € en fonctionnement.

Approbation du Budget primitif 2014 pour le Budget principal et pour le budget annexe Locaux commerciaux

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le projet de Budget Principal de l'exercice 2014, pour un montant de :

- **Section Investissement** : recettes et dépenses équilibrées pour un montant de 3 320 018.90 €

- **Section Fonctionnement** : recettes et dépenses équilibrées pour un montant de 1 555 994.97 €

Il approuve également à l'unanimité le projet de Budget Commerces et locaux professionnels de l'exercice 2014 comme ci-joint, pour un montant de :

- **Section Investissement** : recettes et dépenses équilibrées pour un montant de 113 285.89 €
- **Section Fonctionnement** : recettes et dépenses équilibrées pour un montant de 52 147.50 €

Détermination des taux des impôts locaux

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de fixer les taux d'imposition pour l'année 2014 comme suit (aucune modification par rapport à 2013) :

- **Taxe d'Habitation** : 13.53 %
- **Taxe Foncière (bâti)** : 9.03 %
- **Taxe Foncière (non bâti)** : 47.56 %

Indemnités de fonction des élus

Le Conseil municipal décide d'attribuer une indemnité de 1 292 euros à Monsieur le Maire et de 456 euros à chaque adjoints. Ces sommes sont identiques à celles du précédent mandat.

Election des délégués au SIVU

Petite Enfance

Sont élus :

- **Délégués titulaires** : Marie-Laure SERRE et Myriam GRATS
- **Déléguée suppléante** : Angela SIMONDETTO

Election des délégués au Syndicat Mixte du Salève

Sont élus :

- **Délégué titulaire** : Jean-Claude REY
- **Déléguée suppléante** : Béatriz MAYORAZ

Constitution des commissions communales

Cf. document joint.

Subvention à l'association Œuvre des pupilles orphelins et fond d'entraide des sapeurs-pompiers de France

Monsieur le Maire propose que soit versée une subvention exceptionnelle de 500 € à l'association « Œuvre des pupilles orphelins et fond d'entraide des sapeurs-pompiers de France », en mémoire d'Edouard Vionnet, ancien maire

adjoint décédé début avril. Le Conseil Municipal accepte cette proposition à l'unanimité.

Avenant n° 1 Lot espaces Verts Travaux Atelier municipal avec l'entreprise MT Paysage

Le Conseil accepte à l'unanimité l'avenant au lot espaces verts pour les travaux de l'atelier avec l'entreprise MT Paysage, pour un montant de 234.50 € HT.

Bail pour la boulangerie

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que Monsieur Julien GUJHAIRE, représentant de la SARL Le Palais Vert, a racheté aux enchères la boulangerie de Feigères. Il convient de signer un nouveau bail avec lui, ce qu'accepte le Conseil à l'unanimité.

Urbanisme

Les demandes suivantes ont été déposées en Mairie :

- **Permis de construire** : Christian Michaud, 4 maisons et 4 garages, Chef-lieu.

Joël Jacquemoud et Laetitia Gevrey, maison individuelle, Malchamp.

- **Déclarations préalables**

Sophie Bonaguro, clôture, L'Agnellu

Comptes rendus des Commissions

Commission Bâtiments

La Commission a décidé de visiter tous les locaux communaux. La première visite a concerné l'atelier technique ; la prochaine visite a eu lieu à la salle polyvalente et à l'école le 16 avril.

Commission Environnement et espaces verts

Le plan de fleurissement de la commune, établi par notre agent technique Mme Lebaillly, a été présenté à Gilles Gratchoff, spécialiste des espaces verts. G. Gratchoff a trouvé ce plan très bien réalisé.

Commission associations

L'Assemblée générale de l'APEF a eu lieu vendredi 11 avril. Les débats ont porté sur l'éclairage public, la pollution du nant, la dépollution de l'usine Defago et l'éventuelle inscription dans le PLU des arbres et ouvrages d'art remarquables.

Cours d'informatique

Reprise des cours informatique depuis janvier 2014.

Contact : Philippe Fleith au :

04 50 04 48 33 après 20h.

Avis et Réglementation

Cérémonie du 8 mai

La population est invitée à venir nombreuse participer à la Cérémonie du Souvenir du 8 mai 1945. Nous nous retrouverons à 18h30 devant le Monument aux Morts pour nous recueillir. Le dépôt de gerbe sera suivi de l'allocation du Maire et de la lecture des messages officiels. Le verre de l'amitié clôturera cette cérémonie à la Mairie.

Etat Civil

Naissances

- ♥ **Loris**, le 14 février 2014, au foyer de Vanessa Menu et Benjamin Vidal,
- ♥ **Joshua**, le 23 février 2014, au foyer de Marie-Amélie et Yann Bonnet,
- ♥ **Tess**, le 24 février 2014, au foyer de Inge et Georges Lavanchy,
- ♥ **Ellie**, le 28 mars 2014, au foyer de Gabrielle Fraisard et de Basile Côme,

Toutes nos félicitations !

Commission administrative électorale

Pour les élections municipales du 23 mars dernier, nous avons constaté que plus de 70 électrices et électeurs se sont présentés soit sans carte électorale, soit avec une carte électorale périmée. Or, dans le courant des mois d'octobre et novembre derniers, conformément au Code Electoral, toutes les personnes inscrites à Feigères ont été destinataires de leur nouvelle carte électorale. Nous n'avons eu que peu de retour en Maire de la part de la Poste. Si la carte électorale n'est pas une obligation pour voter, elle a toute son utilité pour obtenir le numéro d'inscription et le nom de jeune fille des électrices sur la liste d'émargement. Si l'électeur n'est pas en possession de sa carte électorale, il y a gêne dans le déroulement des opérations mais aussi gêne vis-à-vis des autres électeurs qui font l'effort de présenter leurs cartes électorale et d'identité.

Attention : Dimanche 25 mai prochain, se dérouleront les élections européennes. Un contrôle plus strict peut être opéré par les délégués de la liste des partis politiques ainsi que par les services de l'Etat. Des attestations d'inscription sur la liste électorale peuvent être fournies par le secrétariat de mairie, n'hésitez pas à les demander.

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Suite aux élections municipales, les membres du Conseil d'Administration du CCAS vont être renouvelés. Ce Conseil est composé à parité d'élus municipaux et de membres d'associations désignés par le Maire. Quatre places sont disponibles sachant que le Maire recherche en priorité des représentants d'associations caritatives et de personnes handicapées, à défaut, toute personne qualifiée dans le domaine de l'action sociale. Il faut prévoir quatre à six réunions par an. Nous vous remercions de nous répondre avant le 12 mai. Si vous souhaitez plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de Mairie.

La Mairie sera fermée les vendredis 2, 9 et 30 mai 2014.